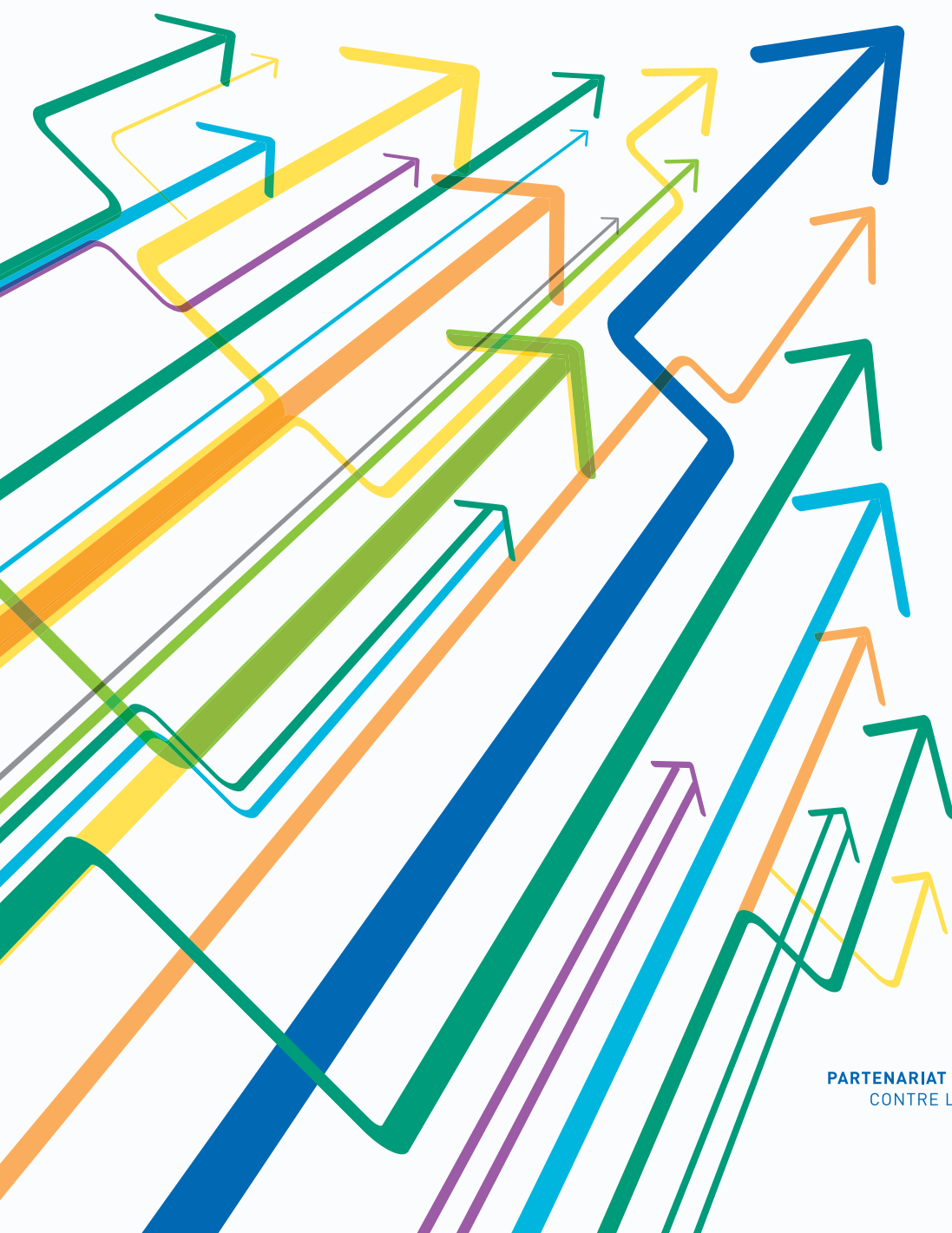


FAIRE PROGRESSER L'ACTION VERS UNE VISION COMMUNE

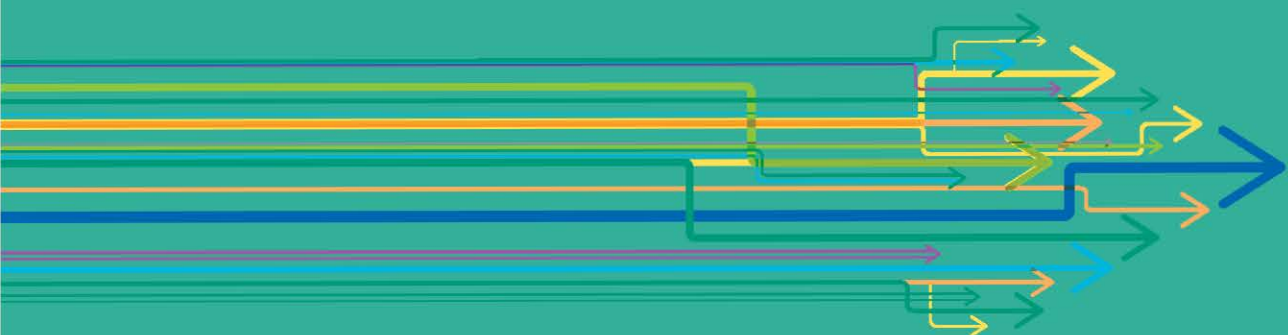


Plan stratégique 2012-2017
Aller ensemble de l'avant

PARTENARIAT CANADIEN
CONTRE LE CANCER



CANADIAN PARTNERSHIP
AGAINST CANCER



3. ALLER ENSEMBLE DE L'AVANT

TRANSFORMATION DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Réduire le risque de cancer, réduire le risque de décès lié au cancer pour les Canadiens et les Canadiennes, et améliorer la qualité de vie des personnes touchées par le cancer sont dans le domaine du possible.



Dans le domaine de la lutte contre le cancer, les volontés politiques, le leadership, la collaboration et une communauté engagée ont créé des leviers et des bases qui soutiennent l'aptitude collective du milieu de la lutte contre le cancer à davantage progresser vers ces objectifs communs. En tant qu'intendant de la stratégie nationale de lutte contre le cancer du Canada, le Partenariat utilisera le cadre stratégique 2012-2017 pour orienter la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des efforts pancanadiens de lutte contre le cancer au cours des cinq prochaines années, et démontrer la valeur et l'impact d'une coopération active sur une période de 10 ans. La planification pour l'obtention de résultats pour la population canadienne reposera sur les résultats souhaités pour 2017.

Planification du travail

La lutte contre le cancer est un effort permanent à plusieurs dimensions. Chaque année, le Partenariat examinera et mettra à jour le plan d'affaires pour qu'il reflète l'évolution du plan stratégique en matière de secteurs prioritaires, ainsi que l'évolution du programme d'initiatives et des plans pour de nouvelles possibilités que le Partenariat pourrait entreprendre. Une planification axée sur les résultats qui permet un changement durable, s'harmonise avec les priorités du système et des régions, et aide à créer une valeur partagée pour la population canadienne sera essentielle au processus de planification des activités du Partenariat. Le Partenariat saisira les mises au point du plan d'affaires dans son plan général annuel.

Encadrement et commentaires

Un aspect important du travail du Partenariat consiste à s'assurer que les commentaires et les conseils formulés par les partenaires et les intervenants de la lutte contre le cancer orientent les efforts de l'organisation. Le Partenariat est également conscient que la stratégie de lutte contre le cancer existe au



sein d'un système de soins de santé plus large et que les efforts du Partenariat doivent être influencés par une collaboration continue avec les organismes nationaux de santé et divers échelons de gouvernement. De même, il se peut que les meilleures pratiques recueillies lors de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre le cancer puissent s'appliquer à d'autres maladies ou problèmes de santé. Le Partenariat est déterminé à poursuivre l'approche adoptée au cours de son premier mandat, qui est de sensibiliser les autres et de leur demander conseil de façon proactive, et de partager les leçons tirées avec les partenaires et les intervenants.

Le conseil d'administration du Partenariat, constitué d'un large éventail de compétences en gouvernance, d'expertise sur la lutte contre le cancer et de perspectives d'intervenants, continuera d'offrir la vision et le leadership nécessaires pour pousser les efforts du Partenariat au cran supérieur et pour s'assurer qu'il répond de ses actes devant le public. Le Partenariat continuera également de se fier aux conseils des professionnels de la santé et des administrateurs, des organismes de patients et de professionnels, des épidémiologistes, des chercheurs et des particuliers qui ont un lien personnel avec le cancer, afin de faire avancer les initiatives qu'il entreprend.

Les mécanismes consultatifs du Partenariat, y compris les groupes consultatifs, les groupes de travail, les réseaux et les comités spéciaux, continueront de soutenir les efforts continus de l'organisme. Il est primordial que ces mécanismes reflètent le point de vue des patients, des familles et du grand public. De plus, le Partenariat continuera de faire avancer les efforts qui reflètent les besoins des peuples autochtones du Canada.



**« La stratégie
est également
importante pour la
responsabilisation...
pour pouvoir évaluer
le succès. »**

Participant à un groupe de consultation

Tracer le progrès et démontrer l'impact

Le Partenariat doit atteindre des résultats significatifs pour la population canadienne. Au cours de son premier mandat, le Partenariat a utilisé divers outils pour surveiller ses progrès à mettre en œuvre des initiatives et à faire avancer la stratégie nationale. Ces outils comprenaient l'établissement de résultats clés et de jalons pour les initiatives prioritaires, un cadre de gestion du risque de l'entreprise pour l'organisme et des objectifs propres aux initiatives pour 2012.

Alors que l'organisme va de l'avant, il continuera d'améliorer sa stratégie de mesure du rendement et ses cadres d'évaluation, ainsi que sa capacité à modéliser l'économie. Ensemble, ces activités permettront au Partenariat de continuer de relier les initiatives aux résultats et d'articuler les répercussions des efforts de collaboration pour lutter contre le cancer, de rectifier le tir au besoin et de démontrer les avantages économiques d'une lutte coordonnée contre le cancer à l'échelle du Canada. Dans le cadre de sa responsabilité envers la population canadienne, le Partenariat est déterminé à rendre compte régulièrement de ses progrès concernant la mise en œuvre du plan de lutte contre le cancer du Canada.

Le progrès ne pourra provenir que d'une collaboration — un partenariat de chefs de file, d'organismes, de professionnels et du public —, grâce à la coordination des efforts pour améliorer les résultats liés au cancer. C'est un engagement envers la collaboration qui a débuté avec la création de la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer et que la population canadienne attend du Partenariat canadien contre le cancer s'il veut réussir à réduire l'impact du cancer dans les années à venir.



La réalisation du présent rapport et des programmes qui y sont décrits a été rendue possible grâce à une contribution financière de Santé Canada.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles du Partenariat canadien contre le cancer.

1, avenue University, bureau 300
Toronto (Ontario) M5J 2P1
Tél. : 416-915-9222
Numéro sans frais : 1-877-360-1665
www.partenariatcontrecancer.ca

**PARTENARIAT CANADIEN
CONTRE LE CANCER**



**CANADIAN PARTNERSHIP
AGAINST CANCER**